
**ÉTUDE ÉCONOMIQUE
SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION
DES CRABIERES DE LA ZONE 14
1998-2000**

RÉGION DU QUÉBEC



Pêches et Océans Canada

Mars 2002

PUBLIÉ PAR :

**Direction des politiques et de l'économie
Ministère des Pêches et des Océans
Québec QC
G1K 7Y7**

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2002

**Numéro de catalogue Fs 66-5/160F
ISSN 0847-1185**

Rapport de l'analyse économique n° 160

This publication is also available in English

SOMMAIRE

Une amélioration de la situation financière globale de la flotte des crabiers de la zone 14 est observée en 2000. L'augmentation notable des revenus bruts de pêche est principalement attribuable à l'augmentation du prix du crabe des neiges en 2000. Les coûts de main-d'œuvre ont également augmenté ainsi que les coûts d'entretien. Enfin, le revenu de trésorerie a plus que doublé en 2000 et se situe à un peu plus de 36 000 \$ en moyenne pour cette flotte.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les pêcheurs qui ont bien voulu participer à cette étude. Sans leur collaboration, une telle étude n'aurait jamais pu être réalisée. À ce titre, il nous apparaît important de souligner que la majorité des pêcheurs sélectionnés dans le cadre de notre échantillon ont volontairement accepté de participer à l'étude. De plus, nous tenons à souligner la collaboration des associations de pêcheurs et de leurs représentants qui nous ont facilité le travail.

TABLE DES MATIÈRES

1. Méthodologie	3
1.1 CUEILLETTE DES DONNÉES	3
1.2 VALIDATION DES DONNÉES	3
2. Résultats et analyse	5
2.1 REVENU DE TRÉSORERIE.....	5
2.2 STRUCTURE DES DÉBARQUEMENTS.....	9
2.3 CARACTÉRISTIQUES TECHNICO-ÉCONOMIQUES DES CRABIERS DE LA ZONE 14	10
2.4 SEUIL DE RENTABILITÉ	11

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 1 : Revenu de trésorerie et structure des frais d'exploitation	7
Tableau 2 : Revenu total moyen des propriétaires	8
Tableau 3 : Structure des débarquements moyens	9
Tableau 4 : Caractéristiques technico-économiques des crabiers de la zone 14	10
Tableau 5 : Quantité de crabe nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité.....	12
Graphique 1 : Illustration du seuil de rentabilité en 2000	13

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Carte des zones de pêche au crabe des neiges	17
Annexe 2 : Principales informations recueillies lors de l'enquête.....	19

INTRODUCTION

La direction des Politiques et de l'économique du ministère des Pêches et des Océans, région du Québec, a réalisé cette étude sur les coûts et revenus des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 14 pour les années 1999 et 2000. Les revenus de trésorerie moyens, les principales caractéristiques et les seuils de rentabilité y sont présentés. Cette étude constitue une mise à jour du document intitulé : « Étude sur les résultats d'exploitation des crabiers de la zone 14 » qui portait sur l'année 1998. Les résultats de cette dernière étude sont présentés dans le présent document pour fin de comparaison.

Cette étude revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit de mieux cerner les enjeux socio-économiques ainsi que les caractéristiques financières des flottes de pêche au crabe des neiges.

1. Méthodologie

Cette étude est tirée d'une enquête effectuée auprès des crabiers de la zone 14 en 2001. La zone de pêche de ces crabiers est illustrée à l'annexe 1. La méthodologie utilisée pour la réalisation de l'étude est décrite au point suivant.

1.1 Cueillette des données

La zone 14 compte 21 crabiers du Québec et 9 de ces pêcheurs ont été interrogés pour les fins de l'étude. Une lettre explicative a été expédiée aux entreprises retenues au hasard afin de faciliter le travail des chercheurs et afin d'obtenir un taux de réponse élevé. Les entrevues avec les pêcheurs ont été effectuées par deux chercheurs, répartis selon les principales régions géographiques de l'échantillon. Les données ont été recueillies entre septembre et décembre 2001.

L'enquête a été réalisée à l'aide d'un questionnaire élaboré par le Ministère. Ce questionnaire contient toutes les informations relatives aux besoins de l'étude. Il est important de souligner que ces informations sont de nature confidentielle et que les résultats présentés dans ce rapport ne sont que des moyennes. Les principales informations recueillies à l'aide de ce questionnaire sont décrites à l'annexe 2.

1.2 Validation des données

Une validation des données est faite en comparant certains écarts avec la moyenne de la flotte, et en « contre vérifiant » avec les chercheurs, afin de déceler les incohérences qui auraient pu s'y trouver. Certaines corrections mineures ont ainsi été réalisées.

2. Résultats et analyse

2.1 Revenu de trésorerie

Le tableau 1 présente les moyennes des revenus bruts et des frais d'exploitation de 1999 et 2000 pour l'ensemble de l'échantillon. Ces données servent à calculer le revenu de trésorerie moyen pour chacune des années. Le revenu de trésorerie est le résultat d'un calcul financier qui tient compte des revenus et des déboursés effectués au cours de l'année par l'entreprise de pêche. Il ne tient pas compte de l'amortissement des actifs (qui ne sont pas des déboursés) mais considère plutôt les remboursements d'emprunts effectués au cours de l'année. Ainsi, il correspond au montant disponible pour le propriétaire pour rémunération de son travail et comme profit de son entreprise, après paiement de toutes les dépenses.

Le revenu de trésorerie peut parfois être surestimé. En effet, certaines dépenses, telles que les coûts d'entretien, peuvent être financées par des emprunts ou par des fonds provenant des années antérieures, ce qui n'occasionne aucune sortie d'argent provenant de l'exercice courant. Le calcul du revenu de trésorerie qui suit tient compte de l'hypothèse qui veut que le propriétaire se soit acquitté de toutes ses obligations durant l'année (à l'exception des frais financiers pour lesquels les paiements effectifs sont considérés). Le revenu de trésorerie est donc calculé comme suit :

$$\begin{aligned} & \text{REVENU TOTAL } moins - \text{Frais d'exploitation variables (détails à l'annexe 2)} \\ & \qquad \qquad \qquad - \text{Frais d'exploitation fixes (détails à l'annexe 2)} \end{aligned}$$

Le **revenu total** correspond à la somme des revenus provenant de la vente de poissons et des autres revenus reliés aux opérations de l'entreprise de pêche.

Les **frais d'exploitation variables** correspondent aux coûts directement reliés aux opérations de pêche ainsi qu'aux coûts variables reliés à l'utilisation d'actifs, autres que le bateau, tels que les véhicules, les installations et les équipements. Dans le cas des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 14, les coûts de main-d'œuvre sont considérés comme étant une charge variable.

Les **coûts d'engin** comprennent l'acquisition nette d'engins de pêche (achats moins ventes) ainsi que les coûts d'entretien et de réparation de ces engins.

Les **coûts d'entretien** comprennent tous les coûts encourus pour maintenir en bon état de fonctionnement les actifs de l'entreprise incluant les véhicules, les installations et les équipements utilisés à terre. Toutefois, ils ne comprennent pas les coûts reliés à l'entretien et à la réparation des engins de pêche.

Les **frais d'exploitation fixes** comprennent les frais annuels fixes reliés aux équipements et aux installations tels que les frais financiers, les assurances et les permis.

Les résultats du tableau 1 révèlent un revenu de trésorerie moyen de 16 169 \$ en 1999 et de 36 433 \$ en 2000. Le revenu brut de pêche est de 97 974 \$ en 1999 et s'est accru en 2000 pour atteindre 141 011 \$, principalement en raison de l'augmentation du prix au débarquement du crabe des neiges.

En observant la structure des frais d'exploitation, on observe que le principal coût est celui de la main-d'œuvre. Ces charges totalisent 47 706 \$ en 1999 et 70 081 \$ en 2000. Ceci représente, pour ces deux années, plus de 58 % des charges d'exploitation totales. On remarque également que ces charges ont augmenté de près de 47 % en valeur en 2000 par rapport à 1999. Cette hausse provient du fait qu'une grande partie des charges de main-d'œuvre varie en fonction du revenu brut de l'entreprise de pêche. En deuxième lieu, on retrouve les coûts d'entretien et de réparation. Ces dépenses totalisent 7 % des charges d'exploitation en 1999 et 11 % en 2000.

Tableau 1
Revenu de trésorerie et structure des frais d'exploitation
Crabiers zone 14

	1998		1999		2000	
	(\$)	Part en %	(\$)	Part en %	(\$)	Part en %
REVENUS						
<i>Revenus bruts</i>						
Revenus bruts de pêche	96 184	-	97 974	-	150 716	-
Autres revenus	327	-	0	-	295	-
Total des revenus	96 511		97 974		151 011	
FRAIS D'EXPLOITATION						
<i>Coûts variables</i>						
Main-d'œuvre	46 009	49	47 706	58	70 081	61
Carburant, huile et graisse	6 173	6	3 631	5	5 818	5
Engins de pêche	2 826	3	4 794	6	4 900	4
Entretien	5 270	6	5 591	7	12 322	11
Autres (dépenses de véhicules, vérification à quai, etc.)	9 491	10	7 688	9	5 552	5
Sous-total :	69 769	74	69 410	85	98 673	86
<i>Coûts fixes</i>						
Frais financiers	15 712	17	5 881	7	8 294	7
Assurances	3 272	3	1 834	2	1 734	2
Autres (enregistrement, permis, association, etc.)	4 996	5	4 680	6	5 877	5
Sous-total :	23 981	26	12 395	15	15 905	14
Total des frais d'exploitation	93 749	100	81 805	100	114 578	100
REVENU DE TRÉSORERIE	2 762		16 169		36 433	

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et données du MPO (revenus bruts de pêche)

Comme le revenu de trésorerie ne tient pas compte des autres revenus tels que les revenus d'assurance-emploi, le tableau 2 illustre le total des revenus du propriétaire.

Tableau 2
Revenu total moyen des propriétaires
Crabiers zone 14

	1998	1999	2000
Revenu de trésorerie	2 762	16 169	36 433
Assurance-emploi	10 651	10 248	9 838
Programme LSPA	1 160	0	0
<i>Total</i>	<i>14 573</i>	<i>26 417</i>	<i>46 271</i>

*Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et données du MPO
(revenus bruts de pêche)*

Ce tableau permet de constater que le revenu des propriétaires d'une entreprise de crabe des neiges de la zone 14 se chiffre à 26 417 \$ en 1999 et à 46 271 \$ en 2000. Il est à noter que le revenu provenant de l'assurance-emploi est stable aux alentours de 10 000 \$ au cours de ces deux années. La hausse du revenu moyen des propriétaires provient donc principalement d'une hausse de 20 264 \$ du revenu de trésorerie.

2.2 Structure des débarquements

Tableau 3
Structure des débarquements moyens
Crabiers zone 14

	Débarquements Moyens (\$)	Débarquements Moyens (kg)	Prix moyen Au débarquement (\$/kg)
1999			
Crabe des neiges	85 967	24 986	3,44
Morue	2 926	2 892	1,01
Flétan noir	6 866	3 469	1,98
Flétan de l'Atlantique	1 437	250	5,75
Autres	778	673	-
Total	97 974	32 270	-
2000			
Crabe des neiges	139 533	27 240	5,12
Morue	1 917	1 608	1,19
Flétan noir	1 038	500	2,08
Flétan de l'Atlantique	6 402	1 054	6,07
Autres	1 827	1 522	-
Total	150 716	31 923	-

Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et données du MPO (revenus bruts de pêche)

Les débarquements totaux (toutes espèces) ont une valeur moyenne de 97 974 \$ en 1999 et de 150 716 \$ en 2000. Ces débarquements représentent un volume total d'environ 32,3 tonnes en 1999 et d'environ 31,9 tonnes en 2000. Ceci représente une diminution du volume d'environ 1 %.

Les débarquements de crabe des neiges, qui représentent 88 % des débarquements totaux en 1999 et 93 % en 2000, se chiffrent à 85 967 \$ en 1999 et à 139 533 \$ en 2000. Le volume de crabe des neiges débarqué a augmenté de 9 % en 2000, passant de 24 986 kg en 1999 à 27 240 kg en 2000. En plus de cette hausse de volume, le prix au débarquement du crabe des neiges a augmenté de près de 49 % en 2000 pour atteindre 5,12 \$/kg.

Du côté des espèces secondaires, on remarque que le revenu provenant de la morue et du flétan noir a diminué de 16 % en 2000. En volume, ceci représente une baisse d'environ 52 %. Le flétan de l'Atlantique a compensé la diminution de ces deux espèces avec une hausse des débarquements de près de 5 000 \$.

2.3 Caractéristiques technico-économiques des crabiers de la zone 14

Tableau 4
Caractéristiques technico-économiques des crabiers de la zone 14
(valeurs moyennes)

Description	1999	2000
Âge moyen de la flotte	15	16
Longueur moyenne des bateaux	41'01''	41'01''
Durée de la saison de pêche (semaines)	9,6	8,1
Taille de l'équipage	3,3	3,4
Coût d'achat initial du bateau	65 166 \$	73 311 \$
Coût d'achat des actifs à terre	0 \$	1 433 \$
Additions ou modifications majeures	25 078 \$	45 076 \$
Amortissements	47 505 \$	57 298 \$
Valeur des actifs au 31 décembre	42 738 \$	62 522 \$
Solde des emprunts	29 188 \$	38 344 \$
Ratio <i>Dette/Actif</i>	0,68	0,61

Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs.

La saison de pêche des crabiers de la zone 14 s'est étendue sur une période de 9,6 semaines en 1999 et a diminué en 2000 pour atteindre 8,1 semaines. La taille moyenne de l'équipage est légèrement à la hausse en 2000, passant de 3,3 en 1999 à 3,4, en excluant le capitaine-propriétaire.

Cette flotte est relativement âgée. Elle compte en effet des bateaux d'un âge moyen de plus de 15 ans. On remarque également que le coût d'achat initial du bateau a augmenté en 2000 et que des additions ou des modifications majeures considérables ont été effectuées au cours de cette même année. Ceci a engendré une hausse de la valeur des actifs de 46 % pour atteindre la somme de 62 522 \$ en 2000.

En calculant le ratio **dette/actif**, il est possible de déterminer la proportion que représente la dette par rapport aux actifs de l'entreprise. Ainsi, le ratio moyen est de 0,68 en 1999 et de 0,61 en 2000, ce qui signifie que la dette représente 68 % de la valeur des actifs de l'entreprise en 1999 et 61 % en 2000.

2.4 Seuil de rentabilité

Le tableau suivant présente la quantité de crabe des neiges nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité pour les crabiers de la zone 14. Le seuil de rentabilité¹ est aussi appelé « point mort ». Dans le cas présent, le seuil de rentabilité permet de calculer la quantité de crabe des neiges nécessaire pour couvrir toutes les charges moyennes (frais

¹ Le seuil de rentabilité tient compte des coûts fixes et des coûts variables et se calcule comme suit :

$$SEUIL\ DE\ RENTABILITÉ = \frac{CF}{MACF}$$

Où : $CF = \text{charges ou coûts fixes } (\$)$

$$MACF = \text{marge avant charges fixes} = 1 - \frac{CV}{\text{Débarquements}}$$

$CV = \text{charges ou coûts variables } (\$)$

d'exploitation) de la flotte. Toute quantité additionnelle permet ainsi au capitaine-propriétaire de bénéficier d'un salaire et d'un profit.

Tableau 5
Quantité de crabe nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité
Crabiers zone 14

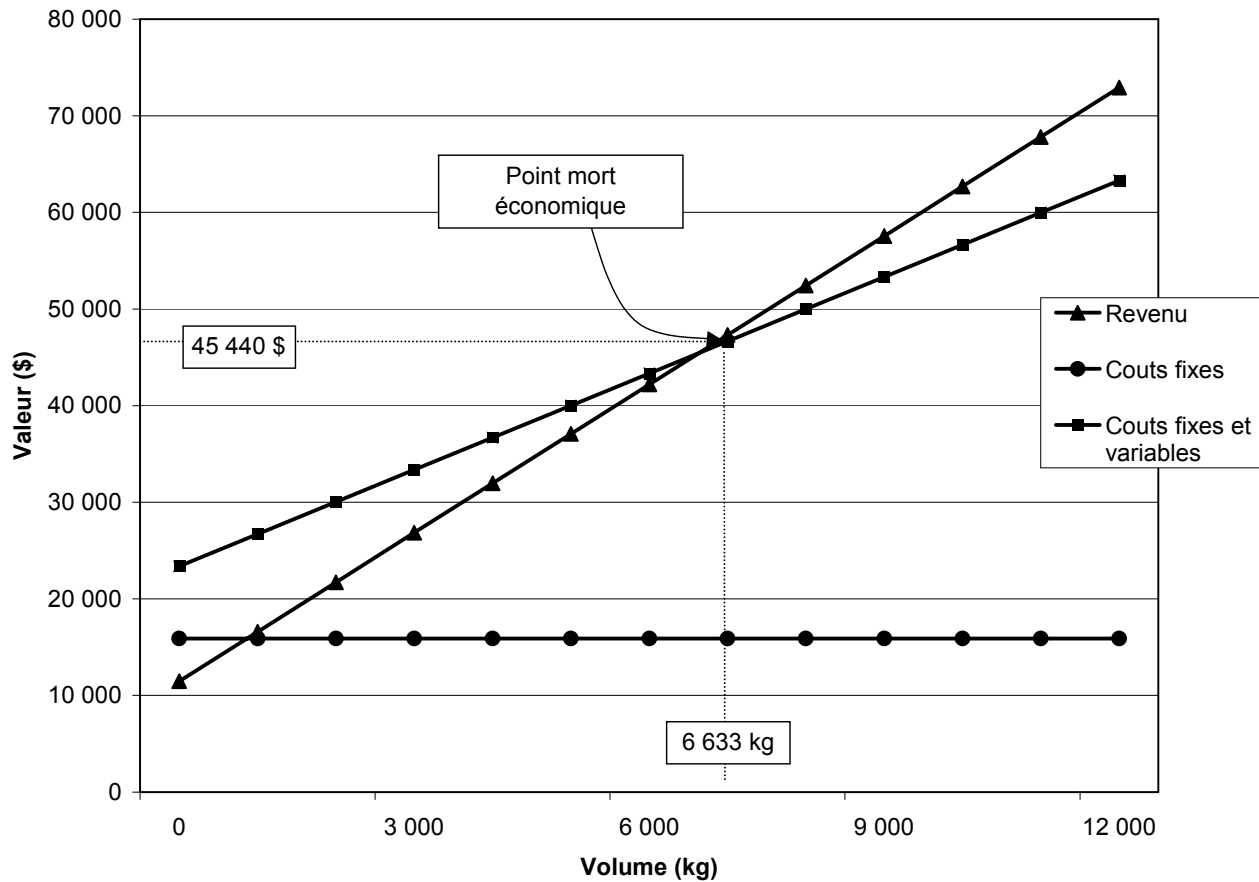
	<i>Unité</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>2000</i>
COÛTS FIXES (CF)	\$	23 981	12 395	15 905
Coûts variables (CV)	\$	69 769	69 410	98 673
Débarquements totaux (toutes espèces)	\$	96 184	97 974	151 011
Coûts variables / Débarquements totaux	\$	0,73	0,71	0,65
MARGE AVANT CHARGES FIXES (MACF)	\$	0,27	0,29	0,35
SEUIL DE RENTABILITÉ (Débarquements totaux)	\$	87 318	42 741	45 442
DÉBARQUEMENTS DE CRABE NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DU SEUIL DE RENTABILITÉ	<i>Kg</i>	25 162	8 934	6 633
	<i>(lb)</i>	(55 473)	(19 696)	(14 623)
DÉBARQUEMENTS EFFECTIFS DE CRABE MOINS POINT MORT ÉCONOMIQUE	<i>Kg</i>	3 269	16 052	20 607
	<i>(lb)</i>	(7 207)	(35 389)	(45 431)

Note : Le calcul du seuil de rentabilité pose comme hypothèse des débarquements constants pour les autres espèces pêchées.

En 2000, les coûts variables représentent 65 % de la valeur des débarquements totaux (coûts variables/débarquements totaux). Il reste donc 0,35 \$ par dollar de débarquement pour couvrir les coûts fixes (marge avant charge fixe). Afin d'atteindre le seuil de rentabilité, les crabiers de la zone 14 doivent débarquer 6 633 kg (14 623 lb) de crabe des

neiges en 2000, ce qui est inférieur aux débarquements effectifs. En effet, les crabiers ont débarqué une quantité suffisante de crabe des neiges pour atteindre leur seuil de rentabilité avant paiement d'un salaire au capitaine-propriétaire.

Graphique 1
Illustration du seuil de rentabilité en 2000
Crabiers de la zone 14

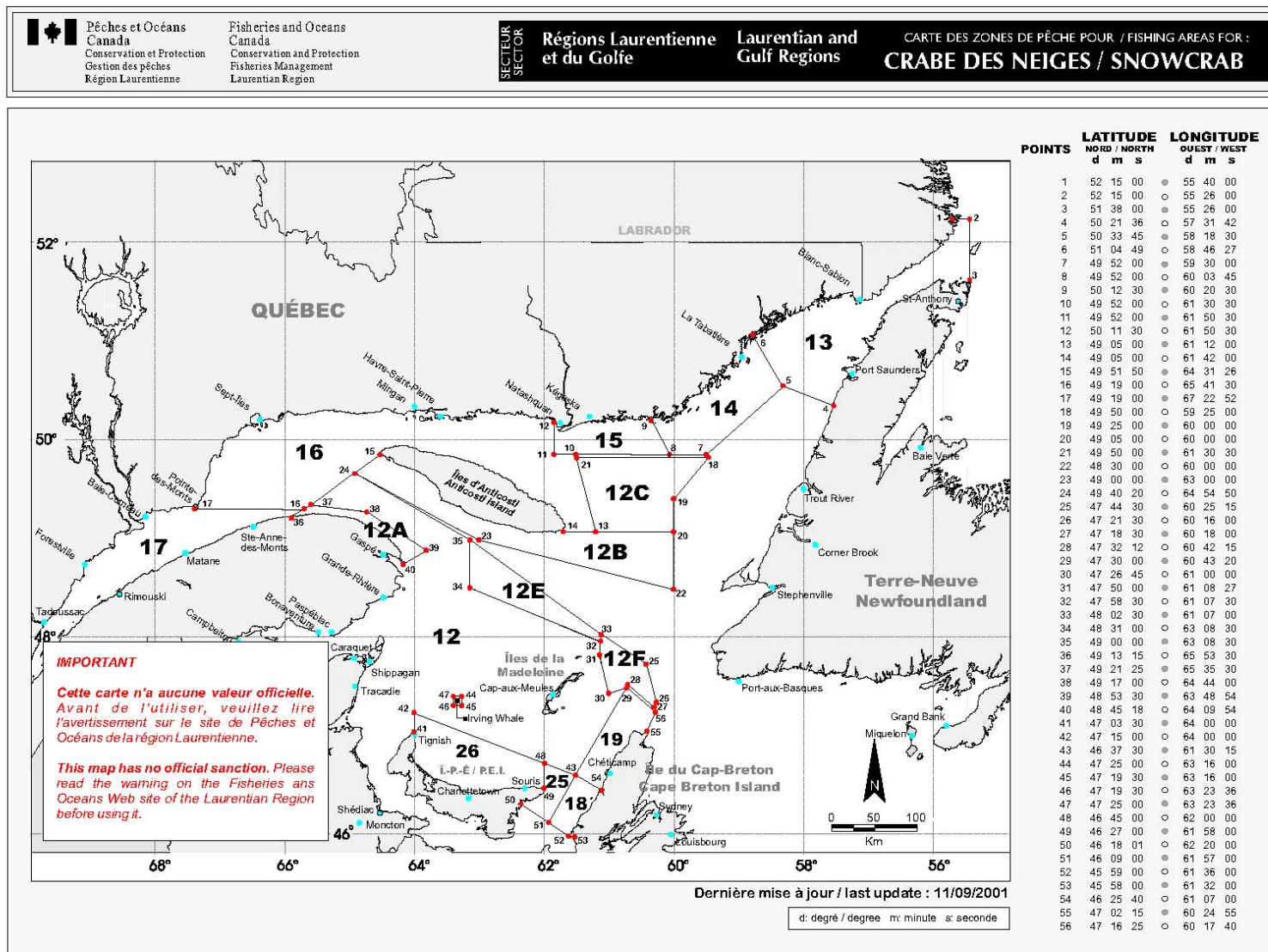


Théoriquement, le seuil de rentabilité établi à 6 613 kg (14 623 lb) de crabe des neiges en 2000 signifie que l'entreprise de pêche qui réalise ce volume de débarquement couvre l'ensemble de ses coûts fixes et variables, mais obtient un revenu de trésorerie nul. Toute quantité additionnelle de crabe des neiges permet l'obtention d'un revenu de trésorerie positif.

ANNEXES

Annexe 1

Carte des zones de pêche au crabe des neiges



Annexe 2

Principales informations recueillies lors de l'enquête

- Caractéristiques générales de l'entreprise (bateau principal et deuxième bateau)
 - NBPC
 - Longueur
 - Type de coque
 - Tonnage brut
 - Puissance au frein
 - Année de fin de construction
 - Année d'achat
- Le capital
 - Répartition du coût d'achat initial selon les composantes du bateau
 - Additions ou modifications majeures apportées après l'achat
 - Actifs à terre
- L'effort de pêche
 - Nombre de jours en mer et nombre de semaines par espèce
 - Nombre de voyages
 - Taille de l'équipage par espèce
- Coûts variables
 - Salaires et charges sociales
 - Carburant, huile et graisse
 - Nourriture
 - Boëtte, glace et sel
 - Entretien et réparations du bateau
 - Réparations, remplacement et acquisition d'engin de pêche
 - Vérifications à quai
 - Observateurs en mer
 - Dépenses de véhicule
 - Plan conjoint
 - Cogestion
- Coûts fixes
 - Enregistrement, permis et immatriculation
 - Quayage
 - Remisage du bateau
 - Association
 - Assurances
 - Frais administratif et légaux
 - Location de quota
 - Location de bateau
 - Frais d'intérêt
 - Remboursement d'emprunt
- Les emprunts
 - Soldes
- Les différents types de revenus
 - Revenus bruts de pêche
 - Revenus de location de contingent
 - Autres